

Proposition contrat d'entretien

● Choisissez le contrat qui vous correspond:

	CONTRAT VISITE	CONTRAT PRIVILEGE
<p>Visite annuelle comprenant ⁽¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le nettoyage des unités extérieures (si présentes) ● la vérification de l'évacuation des condensats (pac aérothermie) ● le contrôle de la température des échangeurs ● la vérification de l'étanchéité du circuit frigorifique ● le resserage des connexions électriques ● la vérification de la pression du vase d'expansion, et de la pression du réseau ● le nettoyage des filtres (si présents) ● la vérification et le réglage des organes de régulation ● l'établissement du certificat d'étanchéité (obligatoire si plus de 2 kg) 	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
<p>2 interventions en dépannage sur appel du souscripteur</p> <p>Main d'œuvre et déplacement compris ⁽¹⁾</p>		<p>✓</p>

**TARIF 2018 POMPES À CHALEUR
AIR/EAU ET EAU/EAU**

Pour consulter nos tarifs, vous pouvez vous rendre dans nos différentes agences ou nous contacter par mail / téléphone (voir sur notre site rubrique "CONTACT")

www.fcc-entreprises.fr/contact

(1) Main d'œuvre et déplacement compris dans un rayon inférieur à 10 kilomètres

(au-delà, un forfait sera établi selon votre secteur géographique)

Nos conditions générales de ventes sont affichés à l'accueil de nos différentes agences (dont forfaits déplacements)